

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 5

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de traitement. — Persuader vaut mieux qu'imposer, tel fut son principe qui est celui de tout bon forestier.

Louis Grenier a lutté pour la bonne cause d'une saine sylviculture; malgré les attaques d'un mal qui le minait depuis bien des mois, il a tenu bon avec énergie et le plus longtemps possible, ne renonçant qu'avec peine, mais avec une belle résignation, à l'activité qui lui était chère, et conservant jusqu'au bout un entrain et une sérénité dont ses collègues gardent l'exemple et le souvenir. *E. G.*

CHRONIQUE.

Confédération.

A la Station fédérale de recherches forestières. Depuis sa création, en 1888, les installations de notre Station de recherches n'ont subi aucune modification notable. Malgré quelques augmentations de son personnel, tout était resté inchangé dans les locaux dont elle dispose, au 4^{me} étage du bâtiment de physique.

Il arriva même, vers 1922, que la place à sa disposition subit une diminution : on lui avait pris alors un vaste local de dépôt, sorte de grenier, pour y édifier quatre chambres mises à la disposition de météorologistes et physiciens.

Jusqu'en 1933, toute trace d'un laboratoire manquait. La bibliothèque, dans laquelle il avait fallu loger un des assistants, était devenue quasi inaccessible. A noter, enfin, qu'un four électrique dut rester inutilisé durant six ans, faute de trouver une place convenable pour l'installer.

Tous ces inconvénients viennent heureusement de prendre fin, grâce à l'agrandissement récent du bâtiment de physique. Les quatre chambres, dont la Station avait été appauvrie autrefois, lui ont été restituées. Tant et si bien que messieurs les assistants sont maintenant convenablement installés et disposent enfin d'un laboratoire, si nécessaire et désiré depuis bien longtemps. La bibliothèque pourra être rendue à sa destination, puis pourvue d'étagères. Enfin, il a été possible d'affecter un local à la conservation des archives, devenues, avec le temps, très nombreuses et qui, jusqu'ici, avaient dû, faute de place, être éparpillées de droite et de gauche, au petit bonheur.

Cet agrandissement, qui facilitera considérablement le service intérieur de notre Station, a causé la plus grande satisfaction à tous ses employés. Ils en sont vivement reconnaissants aux autorités fédérales qui ont bien voulu accorder les crédits nécessités par cette mise au point, attendue depuis longtemps et si heureusement réalisée.

H. B.

Dans sa séance du 13 mars, le Conseil fédéral a promu *M. Roman Felber*, jusqu'ici ingénieur forestier de 1^{re} classe à l'Inspection fédé-

rale des forêts, au rang d'inspecteur fédéral des forêts. Nos cordiales félicitations au nouvel inspecteur !

Ecole forestière. Le Conseil fédéral a nommé récemment le successeur de M. le professeur Kùpfer, à la chaire de zoologie générale. Son choix s'est porté sur M. le Dr *Jacob Seiler*, de Merishausen (Schaffhouse), actuellement professeur extraordinaire à l'université de Munich.

Cantons.

Valais. Le Conseil d'Etat a nommé l'ingénieur forestier M. *Elie Gaillard*, inspecteur des forêts de l'arrondissement 5 (Sierre); il succède à M. E. Müller qui, le 1^{er} avril, est entré à l'Inspection fédérale des forêts.

Grisons. M. *F. von Salis*, administrateur des forêts de la commune de Tamins, a démissionné. Son successeur a été désigné en la personne de M. *M. Ruedi*, ci-devant inspecteur forestier communal à Seewis (Prättigau).

A signaler, en outre, un échange entre les chefs de deux arrondissements de ce canton. M. *J. Guidon*, jusqu'ici inspecteur forestier du 12^{me} (Samaden), a été mis à la tête du 11^{me} (Zuoz-Zernez), tandis qu'il a été remplacé par M. *E. Campell*, ci-devant inspecteur forestier à Zernez.

Soleure. *Rapport sur la gestion forestière pendant l'exercice 1932.* Ce rapport, très détaillé comme les précédents, vient de paraître. On y peut glaner quantité de renseignements instructifs, parmi lesquels nous avons choisi les suivants :

Protection des forêts. De tous les arrondissements, on signale encore la présence du chermès du sapin blanc; toutefois ses dégâts semblent n'avoir pas augmenté. — Le némate de l'épicéa a continué ses méfaits partout, sous la forme d'attaques isolées.

Forêts communales. Augmentation : de l'étendue totale, 11 ha, du matériel sur pied, 49.360 m³ (soit 2 m³ par ha), de la possibilité, 681 m³. Ces modifications sont le résultat de la révision du plan d'aménagement de 12 communes, qui a porté sur une étendue de 1489 ha. Durant ces opérations, l'inventaire a compris 365.000 m³.

La crise qui sévit dans le marché des bois, et la baisse des prix, ont eu cette conséquence de diminuer fortement l'importance des exploitations; durant l'exercice écoulé, elles sont tombées de 8,3 m³ par ha, en 1931, à 5,1 m³.

Et il va sans dire que cette réduction des coupes se traduit par une très forte diminution du rendement en argent. La récapitulation suivante montre clairement combien grave a été cette baisse du *rendement net* :

	Total fr.	En % du rendement brut %	Par ha fr.	Par m ³ exploité fr.
1928	1.619.000	49	75	14,90
1929	2.185.000	55	102	17,10
1930	1.508.000	44	70	13,50
1931	2.459.000	51	113	13,60
1932	804.000	32	37	7,30

Des chiffres ci-dessus, il résulte ainsi que le rendement net des forêts communales de ce canton est tombé exactement à un tiers de ce qu'il était l'année précédente. Il n'est pas difficile de se représenter combien un tel résultat est désagréable pour les intéressés.

Pas autant cependant qu'on pourrait être tenté de l'admettre ! Et cela pour la simple raison que le canton de Soleure est justement celui où l'institution des *caisses forestières de réserve* a pris son plus beau développement. Elles avaient justement pu être enrichies, en 1931, d'un versement total de 689.000 fr., tant et si bien qu'à la fin de 1931 leur montant total avait atteint la belle somme de 5.925.000 fr. Aussi fut-il possible, en 1932, d'y prélever 404.000 fr. pour couvrir une partie du déficit provenant des circonstances économiques qui pèsent si lourdement sur le rendement de nos forêts.

Et ainsi s'avère, plus clairement que jamais, la très grande utilité de la caisse forestière de réserve, de cette institution qui permet, en temps de crise dans le marché des bois, de réduire logiquement les coupes forestières; quitte à les intensifier, au contraire — à l'intérieur des limites de la possibilité — quand la demande est redevenue plus forte.

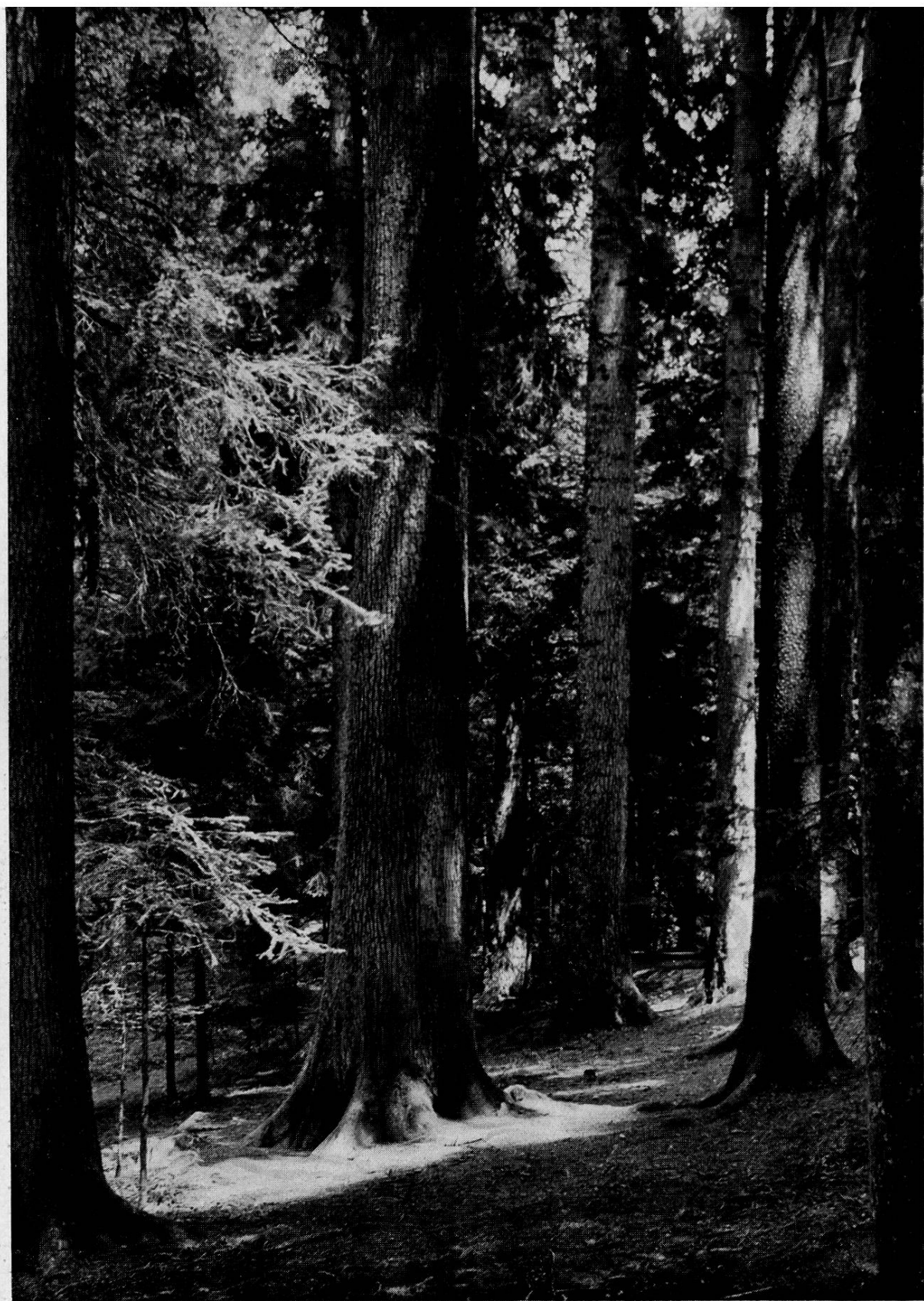
Institution si logique et utile, qu'en vérité on a quelque peine à comprendre qu'elle ne se soit pas développée davantage dans notre pays. Dans plusieurs cantons, son étude est hautement recommandable et il serait indiqué de passer, sans tarder davantage, à sa réalisation.

H. B.

Sommaire du N° 4

de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel.

Aufsätze: Forstgeschichtlich bedingte Wandlungen in den Gebirgswäldern des St. Galler Oberlandes. — Die zweite Baufachschule in Zürich. — Eine mathematisch-statistische Untersuchung über den Aufbau des Plenterwaldes (Schluss). — **Mitteilungen:** † Prof. Giuseppe Mariani. — Geissentanni. — Von einer gleitenden Buche durchschlagene Weisstanne. — **Forstliche Nachrichten:** Bund: Promotion Felber. — Kantone: Graubünden, Tessin. — Ausland: Niederländisch Indien. — **Zeitschriftenschau:** Schweiz, Norwegen, Schweden, Finnland, Frankreich, Italien, Vereinigte Staaten von Nordamerika. — **Anzeigen:** Kolonialforstwirtschaftlicher Kursus in Tharandt. — **Bücheranzeigen.** — **Anhang:** Meteorologischer Monatsbericht Januar 1933.



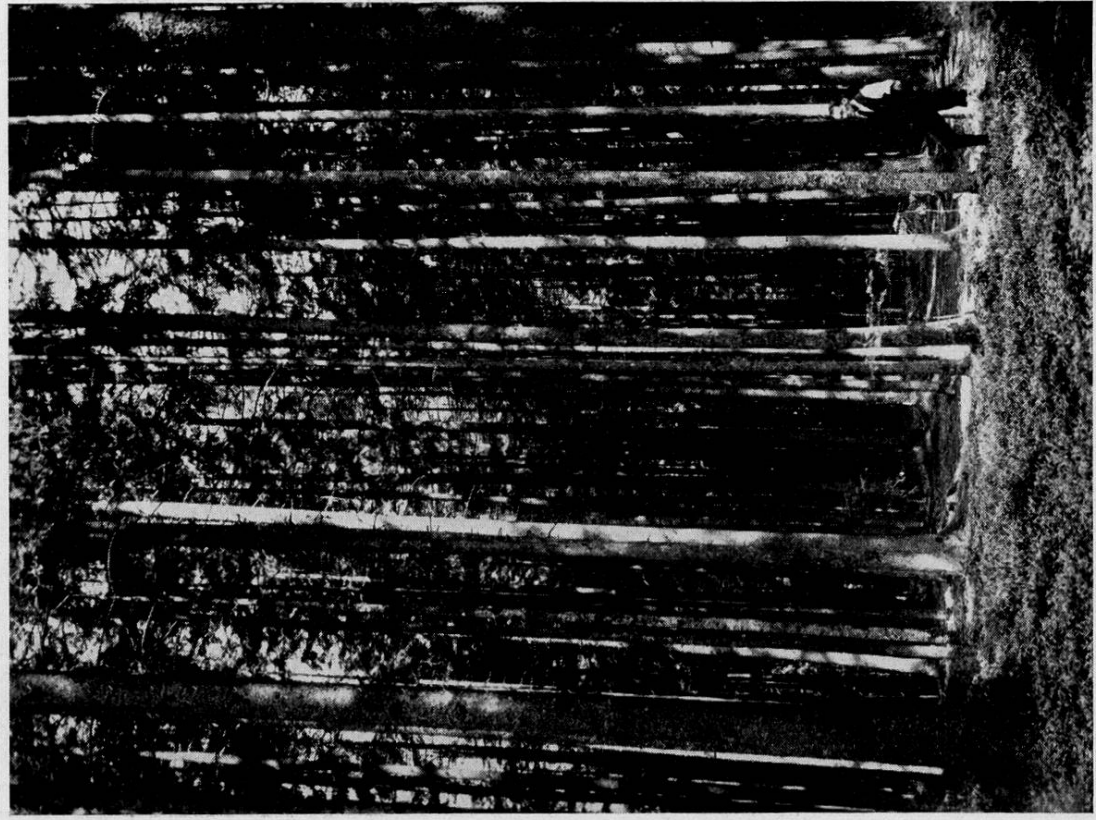
LA RÉSERVE FORESTIÈRE DE DÜRSRÜTI (CANTON DE BERNE).
Vue de quelques-uns des plus gros arbres de cette magnifique sapinière jardinée.



Phot. H. Burger, Zurich.

VUES DE LA RÉSERVE DE DÜRSRÜTI, DANS L'EMMENTAL BERNOIS.

Une partie de la placette montrant clairement combien, dans la forêt jardinée, la couche d'air au-dessus du sol est utilisée pleinement par les organes assimilateurs des arbres qui la composent (phot. 1925).



Phot. H. Burger, Zurich.

Vue d'un peuplement voisin de la placette régulière, appartenant à un particulier, et créé par plantation (phot. 1925).